

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ÉLECTIVE

Vendredi 21 juin 2024 à 19h30

salle des fêtes

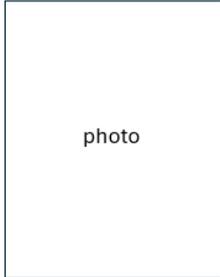
Place Frédéric Joliot Curie

95540 Méry-sur-Oise

ACTE DE CANDIDATURE

Délégués Fédéraux

À adresser au CDVOBB par lettre recommandée avec avis de réception (cachet de la poste faisant foi) ou remise en mains propres contre émargement ou par voie électronique avec accusé réception au plus tard le **21 mai 2024**.

Nom		Prénom		
Date de naissance		Sexe	Féminin Masculin	
Adresse		E-mail		
Code Postal	Ville	Téléphone		
Association sportive		N°licence		

Rappel des dispositions réglementaires :

Peut être désigné comme délégué à l'Assemblée Générale Fédérale toute personne, licenciée à la Fédération et à jour de sa cotisation. La création de sa licence doit être antérieure d'au moins six mois à la date de dépôt de sa candidature. Un délégué ne peut détenir qu'un seul mandat.

Date :

Signature :